



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 4 décembre 2020
Présidence: M. Lionel Gfeller
Objet : PRÉAVIS 18/2020 - BUDGET 2021

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

Vu le préavis N° 18/2020 de la Municipalité du 26 octobre 2020 ;
Où le rapport de la Commission des finances chargée de son étude ;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 54 voix pour et 1 abstention



d'approuver le budget 2021 tel que modifié.

Le récapitulatif du budget 2021 de Bourg-en-Lavaux se présente comme suit :

Recettes totales	CHF	37'324'000
Charges totales	CHF	40'415'400
<hr/>		
Excédent de charges	CHF	3'091'400

Marge d'autofinancement **négative** : CHF 1'000'300

Ainsi délibéré en séance du 4 décembre 2020.

Le Président

La Secrétaire

Lionel Gfeller

Catherine Fonjallaz



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAU

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 4 décembre 2020

Présidence: M. Lionel Gfeller

Objet : PRÉAVIS 14/2020 - DEMANDE DE CRÉDIT COMPLÉMENTAIRE POUR LA RÉALISATION DE L'ÉCOPOINT DE CULLY

CONCLUSIONS LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

Vu le préavis no 14/2020 de la Municipalité du 26 octobre 2020 ;
Où les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées de son étude ;

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 35 voix pour, 14 contre et 6 abstentions



1. **d'accorder** à la Municipalité un crédit d'investissement complémentaire de CHF 292'000.- HT pour l'installation d'un écopoint à la route de la Corniche à Cully (« rond point de la gare ») tel que décrit dans le présent préavis et portant le crédit total pour l'installation de huit écopoints à CHF 1'090'000.- HT;
2. **de laisser** la compétence à la Municipalité quant au choix du moment ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4 alinéa 7 de la loi sur les communes (LC) ;
3. **d'amortir** l'investissement complémentaire sur une durée de 20 ans, à raison de CHF 14'600.- HT par année (chapitre 450), la première fois au budget 2022.

Ainsi délibéré en séance du 4 décembre 2020.

Le Président

La Secrétaire

Lionel Gfeller

Catherine Fonjallaz



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAU

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 4 décembre 2020

Présidence: M. Lionel Gfeller

Objet : PRÉAVIS 20/2020 - DEMANDE DE CRÉDIT POUR L'ÉLABORATION DU DEVIS GÉNÉRAL EN VUE DE LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT PLANT ROBERT, CHEMIN DE COURSEBOUX 2, À CULLY

CONCLUSIONS LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

Vu le préavis n° 20/2020 de la Municipalité du 26 octobre 2020 ;
Où les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées de son étude ;

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE à l'unanimité



1. **d'octroyer** à la Municipalité un crédit d'étude de CHF 300'000.- TTC pour la réalisation des plans de projet définitifs et des appels d'offres concernant la future construction du bâtiment sis chemin de Courseboux 2 ;
2. **d'amortir** l'investissement relatif au crédit d'étude sur une durée de 30 ans maximum conjointement avec le crédit de construction du bâtiment ;
3. **d'octroyer** à la Municipalité un crédit de CHF 130'000.- TTC pour la réalisation des plans de détail et la construction de la couverture de la rampe d'accès au parking communal et du mur du sous-sol du bâtiment Plant Robert liés à la rampe ;
4. **d'amortir** l'investissement relatif à la rampe sur une durée de 30 ans maximum conjointement avec le crédit de construction du parking (préavis 12/2019) ;
5. **de laisser** la compétence à la Municipalité quant au choix du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4, alinéa 7 de la loi sur les communes (LC).

Ainsi délibéré en séance du 4 décembre 2020.

Le Président

La Secrétaire

Lionel Gfeller

Catherine Fonjallaz